



Communiqué de presse

À Marseille, le 23.09.2026

Pour diffusion immédiate

Publicité en audioprothèse : les futurs professionnels veulent sortir d'une logique trop commerciale sans sacrifier la prévention

Marseille, 23 septembre 2026 - Avec la réforme de la publicité en audioprothèse, c'est aussi la manière dont notre futur métier sera présenté aux patients qui se joue. La FNEA a donc souhaité consulter les étudiants et les jeunes diplômés avant de prendre position. Notre questionnaire, diffusé sur Instagram, a recueilli **62 réponses**, sur lesquelles nous nous sommes appuyés pour construire cette position.

Les avis sont nuancés : **67,7 % préfèrent autoriser certaines communications commerciales avec un encadrement strict**, tandis que 16,1 % souhaitent une interdiction totale et 16,1 % un renforcement des contrôles sans changer les règles actuelles.

En revanche, **64,5 % demandent l'interdiction des remises, promotions, cadeaux et offres limitées**. C'est sur ces pratiques que nous souhaitons nous positionner fermement. Un patient ne devrait pas choisir son appareillage pour un cadeau ou une promotion. Ses besoins, l'adaptation et le suivi doivent rester au centre de la décision.

Nous ne voulons pas que notre métier soit réduit à celui de vendeur d'appareils. Notre formation nous prépare à évaluer des besoins, à adapter un équipement et à accompagner des patients dans la durée. Pour l'avenir de notre profession, nous devons mieux faire connaître ces compétences et affirmer notre place dans le parcours de soins. Cette attente ressort aussi du sondage : **72,6 % espèrent qu'un encadrement renforcé valorisera notre rôle de professionnel de santé**.

La prévention doit garder toute sa place. Parmi les répondants, 93,5 % souhaitent l'autoriser et les 6,5 % restants l'autoriser sous conditions. Il faut continuer à expliquer les signes d'une perte auditive, les possibilités de prise en charge et les enjeux de santé associés, y compris les liens entre audition et santé cognitive.

Enfin, **48,4 % craignent des difficultés supplémentaires pour les indépendants et les nouveaux centres à se faire connaître.** Pour nous qui allons bientôt exercer, cette question compte. Un jeune audioprothésiste doit pouvoir annoncer son installation et présenter son activité, dans un cadre clair et identique pour tous les acteurs.

La FNEA défend donc un encadrement strict de la communication commerciale, l'interdiction des pratiques promotionnelles citées et le maintien d'une information qui aide réellement le patient à comprendre son parcours de soins.

Contact Presse :

Noémie BAUR

<https://fnea.org>

Souleïmane BOUFHAL

06.52.88.98.56

06.59.98.44.29

president@fnea.org

Affaires_academiques@fnea.org

À propos : La Fédération Nationale des Etudiants en Audioprothèse (FNEA) est une Association Étudiante de Loi 1901 rassemblant l'ensemble des étudiants de France en préparation au Diplôme d'Etat d'Audioprothésiste.

Fin du communiqué.